



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tribunaux d'instance

Question écrite n° 11058

Texte de la question

M. Henri de Richemont attire l'attention de M. le ministre d'Etat, garde des sceaux, ministre de la justice, sur l'éventuelle suppression des tribunaux d'instance de Ruffec, Barbezieux et Confolens, en Charente. En effet, à l'heure où s'engage, au plan national, un vaste débat sur l'aménagement du territoire et où chacun s'accorde à vouloir sauver la ruralité, la suppression de ces tribunaux irait à l'encontre des intentions affichées par le Gouvernement. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui préciser quelles sont les intentions du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

S'il est probable qu'à terme une réflexion d'ensemble sur la carte judiciaire devrait intervenir, cette démarche n'est pas, actuellement, à l'ordre du jour. Les inquiétudes rapportées par l'honorable parlementaire sont sans fondement, rien ne permettant d'anticiper sur ce que seraient les conséquences de la réflexion qui pourrait être menée pour les juridictions de Charente.

Données clés

Auteur : [M. de Richemont Henri](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11058

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 1994, page 701

Réponse publiée le : 28 mars 1994, page 1560